



**EDF GDF SERVICES**  
Délégation Réseaux Gaz

**AUTORISATION  
D'EMPLOI**  
N° 2004-046/JV



**PLACARD TECHNIQUE GAZ EQUIPE**

<i>Fournisseur</i>	<b>J HARNAIS CREATION</b>
<i>Unité de production</i>	<b>ARGENTEUIL 95100</b>
<i>Norme ou spécification</i>	<b>Spécification GDF SPTE001 du 28/2/2003</b>
<i>Type ou référence du matériel</i>	<b>Placards techniques gaz équipés pour 3 à 10 compteurs, alimentation BP ou MP</b>

Un échantillon du matériel ci-dessus désigné, réputé conforme au dossier d'identification (D.I.) a subi avec succès les essais d'acceptation de type prévus dans la norme et/ou la spécification citée ci-dessus.

<i>Références du(des) dossier(s) d'essais</i>	<b>Dossier d'identification DIPG001 du 27/05/2004</b>
<i>Référence du dossier d'identification (D.I.)</i>	<b>Dossier d'identification DIPG001 du 27/05/2004</b>
<i>Développement contrôlé</i>	

Les dispositions adoptées par le Constructeur, en vue d'assurer la permanence des caractéristiques et performances de ce matériel pour sa fabrication en série industrielle, ont été évaluées.

<i>Fiche d'évaluation qualité</i>	<b>PG/04/141 du 23/06/2004</b>
-----------------------------------	--------------------------------

**En conséquence, la Délégation Réseaux Gaz (DRG) autorise l'emploi de ce matériel sur les réseaux de distribution de gaz exploités par EDF GDF SERVICES.**

*Le maintien de l'autorisation d'emploi est subordonné aux conditions décrites dans le document intitulé : "Spécifications pour l'aptitude du fournisseur, l'autorisation d'emploi et le suivi des matériels et outillages utilisés sur les réseaux de distribution de gaz (STLG2), à la permanence des dispositions ci-dessus évoquées et au comportement satisfaisant du matériel en exploitation.*

Date : 23/06/2004

Le Chef de Mission,

J.M. BAILLARD